



BULLETIN

Conférence canadienne des arts ~ Canadian Conference of the Arts

LA CCA PRÉSENTE L'ANALYSE DU BUDGET

Ottawa, le 20 mai 2004- L'analyse approfondie faite par la CCA du budget fédéral de février 2004 est maintenant disponible en anglais sur notre site Web; le texte est actuellement en traduction, et la version française devrait être disponible d'ici la fin du mois.

Intitulée « Chère Prudence », pour évoquer à la fois la chanson des Beatles et l'accent mis dans le budget sur la probité financière, l'analyse donne plusieurs raisons d'être optimiste, du moins à court terme, et répond à de nombreuses questions en matière de financement que les intervenants du secteur se posent quotidiennement. Cette analyse annuelle fait le lien entre les affectations budgétaires et les orientations stratégiques et n'évite pas de poser des questions franches en cas d'écarts.

Le document tombe d'autant plus à point qu'une élection sera sans doute déclenchée d'un jour à l'autre. En plus de renfermer des détails indispensables au sujet du fonctionnement du Ministère du Patrimoine canadien qui peuvent être utilisés dans les démarches de représentation aux échelons national, local et disciplinaire, il sert en effet de complément à la trousse à outils sur la représentation déjà créée par la CCA (et disponible à www.ccarts.ca).

Voici ce qu'on trouve dans l'analyse :

- ⇒ Une vue d'ensemble des niveaux de financement fédéraux des arts et du patrimoine. Où vont les fonds? Quelles répercussions l'examen des dépenses aura-t-il sur nous? Comment les programmes individuels fonctionnent-ils?
- ⇒ Une description des changements récents dans le financement et les organismes. Quelle est l'orientation future du Ministère?
- ⇒ Un examen détaillé par sous-secteur et par rapport à des programmes précis des enjeux, tendances, défis et possibilités fondamentaux en matière de financement.
- ⇒ Les nouveautés autres que de nature financière touchant le secteur, notamment en ce qui concerne le statut d'organisme de bienfaisance, la stratégie axée sur les compétences en milieu de travail et l'économie sociale.

Dans la même veine...

La CCA vient d'apprendre que les démarches de Patrimoine canadien en vue d'obtenir un financement permanent pour l'avenir en art ont été reportées au moins jusqu'à l'automne. Des fonds ont été obtenus pour l'exercice en cours (2004-2005), mais le Ministère voulait s'assurer d'un financement solide pour l'avenir prévisible avant le déclenchement d'une élection. Le processus semble avoir été suspendu à l'ajournement de la Chambre; la proposition ne pourrait être approuvée, au plus tôt, qu'à la convocation du Parlement, à l'automne. La demande de fonds de Patrimoine canadien s'inscrit alors dans la longue liste de demandes concurrentes de la part de tous les autres ministères.

La perte éventuelle de ce programme de financement de l'ordre de 560 millions de dollars répartis sur trois ans pourrait avoir de graves répercussions sur l'ensemble du secteur culturel.